

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 20 juin 2016

Le conseil municipal s'est tenu à l'école de Montagne le lundi 20 juin 2016

Présents : BOFFELLI Christian, DECARD Frédéric, LAVERGNE Vincent, MANDIER Corinne, PACAUD Patrick, TURQUET Cécile, VINCENT Céline, MAGNIER Ludovic, SAUTY Vincent, MAGNIER Ludovic

Excusés : FOULQUIER Luc, VIALLE Michel

La séance est ouverte à 20 h 00
Corinne MANDIER est secrétaire de séance.

1 – Aménagement cœur village.

Le conseil municipal s'est transporté en la salle de classe de l'école de Montagne pour bénéficier des installations de video projection et permettre à la société Alp 'étude de faire une présentation du projet d'aménagement du village.

Après présentation et débats, le conseil municipal donne son accord pour avancer sur ce projet. Il est demandé à Alp études de proposer une phasage des travaux sur deux années consécutives, pour un budget prévisionnel de 90 000€ par ans.

2 – Réhabilitation maison Buisson : Avenant au lot N°11 – Façades.

Il a été demandé à la société Killinc, en charge du lot façades, de réaliser la pose de couvertines suite à la découpe des appuis de fenêtres existants.

Il en résulte un deuxième avenant au marché du lot 11 pour un montant de 880 € HT.

Le lot 11 avec les deux avenants, passe de 22 688€ HT à 26 171,62€ HT.

L'avenant est accepté à l'unanimité

3 – Assainissement collectif – Raccordement des maisons de Montmiral

4 maisons de la commune de Montmiral sont raccordables à notre réseau d'assainissement collectif. Pour percevoir la contribution aux frais de branchement, la Participation à l'assainissement collectif et la redevance assainissement, nous devons passer une convention avec l'agglomération Valence Romans Sud Rhone Alpes qui a la compétence assainissement pour ces 4 maisons.

Un projet a été élaboré pour définir les modalités juridiques et financière du raccordement des habitations actuelles et futures. Il est présenté au conseil et adopté à l'unanimité

4 – Accès à la plateforme dématérialisée

Le devis de la société JVS pour l'accès à la plateforme dématérialisée Ixchange est présenté au conseil par Corinne MANDIER. Cet accès à la plateforme est nécessaire pour échanger les documents, notamment avec la trésorerie.

Le devis est accepté à l'unanimité

5 – Adaptation des statuts de la CCPSM

Le Communauté de Commune du Pays de Saint Marcellin (CCPSM) doit mettre en conformité ses statuts avec la loi NOTRe. Une lecture des modifications est donnée au conseil et adopté à l'unanimité

VI - Questions diverses.

Il est suggéré d'étudier le remplacement du mobilier de la salle des fêtes. Des devis seront demandés et présentés prochainement au conseil.

Des travaux pourraient être réalisés sur l'appartement de la mairie : rénovation de la salle de bain et échange de la porte d'entrée. Frédéric DECARD se charge de demander des devis

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22 h.